

www.lexpress.fr

Date : 16/04/2014

Réforme territoriale: le rapport qui veut redresser les finances publiques

Par : -

Martin Malvy et Alain Lambert remettent ce mercredi leur rapport "pour un redressement des finances publiques" à François Hollande, qui leur avait demandé de réfléchir à une réforme du "mille-feuilles" territorial. L'Express l'a lu en avant-première.



"Pour un redressement des finances publiques": les 53 propositions de Martin Malvy et Alain Lambert pour réformer le maillage territorial français pourrait faire économiser 10 milliards d'euros par an.

AFP/JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN

[Exclusif] Cinquante-trois propositions, pas une de moins. C'est le coeur du rapport établi par les anciens ministres du budget Martin Malvy et Alain Lambert sur le "redressement des finances publiques", dont un exemplaire sera remis en fin de ce mercredi après-midi à François Hollande, qui leur avait commandé cette expertise en octobre dernier, et dont L'Express s'est procuré un exemplaire en exclusivité.

Parmi les mesures très techniques, mais lourdes de conséquences, préconisées: la suppression, certes "à long terme", des départements, dont les rapporteurs estiment qu'ils devront évoluer "vers

une fédération des intercommunalités". Martin Malvy et **Alain Lambert** recommandent également de "clarifier", d'ores et déjà, "la nature des responsabilités du département en ce qui concerne les prestations sociales versées" ou encore "d'attribuer l'ensemble des compétences économiques aux régions".

Cette préconisation devrait faire débat, en particulier chez les tenants de l'égalité républicaine: " limiter le niveau de détail des lois et prescriptions réglementaires nationales afin de laisser aux collectivités locales le pouvoir de fixer et d'adapter les modalités d'application de la loi ou du règlement". En clair, Martin Malvy et **Alain Lambert** proposent d'étendre la marge d'autonomie réglementaire des collectivités locales.

Globalement Martin Malvy et **Alain Lambert** souhaitent, et c'est leur dernière proposition, "stabiliser en valeur les dépenses des administrations publiques centrales ou locales et limiter à 2% en valeur les dépenses des administrations de sécurité sociale". Le tout devant permettre, selon certains spécialistes de Bercy, une économie de 10 milliards d'euros. L'Europe appréciera.